

Préambule

Alain Amedro

Lors de notre mandat municipal, entre 2008 et 2010, nous avons co-construit les projets et les actions avec les agents.

Nos décisions ont pu s'appuyer sur les compétences et les avis de l'administration, qui a un rôle d'alerte vis-à-vis des élus.

Et nous avons pu constater le professionnalisme, la technicité des agents et la capacité des services à agir.

Le principe de notre action face au personnel communal est la confiance. Chacun a ses prérogatives : les élus d'un côté, les agents de l'autre.

Le discours politique n'a pas lieu d'être dans la relation entre élus et agents. Avec un nouveau mandat, il faudra apporter de nouvelles pratiques, de nouvelles méthodes de travail.

Bruno Beschizza

Je réponds à votre demande syndicale, sachant que le personnel est en attente. En réaffirmant les principes fondateurs de la fonction publique, selon les statuts de 1983 : Neutralité, égalité, respect des statuts, de la voie hiérarchique. Ce sont ces valeurs que je souhaite d'abord rétablir.

Le fonctionnement de la mairie doit être lisible, autant par les agents que par les usagers.

Le Maire est élu avec une équipe, il dispose d'un cabinet pour les questions politiques. Mais il faut absolument rétablir la dichotomie entre le politique et l'administration.

Pour cela, je nommerai un vrai Directeur Général,

qui restructurera selon un schéma traditionnel d'organisation des collectivités, en tirant les services vers le haut.

Je souhaite conserver un lien direct avec les agents, mais sans court-circuiter la hiérarchie, qui représente l'interlocuteur légitime. En somme, rétablir le dialogue social, et l'administration dans ses prérogatives.

Jacques Chaussat

Une réorganisation des services est à entreprendre, d'autant que le personnel subit des conditions de vie difficiles au travail.

L'AEPC doit rester séparée, dans son indépendance vis-à-vis des syndicats et du Maire. Le risque de déséquilibre budgétaire de l'association demande à ce que soit revue la question financière. Il faudra d'abord se mettre d'accord sur le périmètre des agents qui peuvent en bénéficier.

Métropole du Grand Paris

Alain Amedro

Nous sommes aujourd'hui dans un grand flou, que la mission de préfiguration devra dissiper. Je déplore que le Maire d'Aulnay n'ait jamais mis les pieds à « Paris-Métropole », la ville n'a pas pesé sur les décisions en cours, et ceci est préjudiciable, comme le fait de ne jamais nous être positionnés en intercommunalité. Nous devons nous intéresser tout de suite à la mobilité du personnel destiné à intégrer le Grand Paris.

Pour quoi y faire ? Dans quel lieu ?

Nous ne connaissons pas encore le périmètre des « territoires » en construction.

Jacques Chaussat

Il n'y aura pas de « coup de balai » pour les agents et les cadres, ni sous la couleur politique ni selon les affinités avec les personnes.

Les agents seront jugés selon leurs compétences.

Budget du personnel

Alain Amedro

Un audit financier va être réalisé, pour savoir où est allé l'argent de la collectivité. C'est à travers le redéploiement des prestations et la mutualisation des moyens que nous obtiendrons des marges de manœuvre pour innover.

Sous cette mandature, nous avons plutôt perdu en qualité de service, c'est cette qualité que nous voulons rétablir et améliorer. Rendre un meilleur service avec la masse salariale actuelle.

Nous avons des économies à faire sur d'autres dépenses : la communication, les réceptions, l'indemnisation des élus, qui doivent être justement dédommagés, mais pas autant qu'aujourd'hui.

Concernant le personnel, certaines fonctions devraient être réinternalisées, le personnel de service notamment, pour lui permettre une évolution de carrière et des liens plus forts avec la collectivité.

Notre but est de faire des économies pour réinvestir dans le service aux administrés. Les nouvelles technologies, si elles facilitent le travail la majorité du temps, ne doivent pas exclure la relation directe entre l'utilisateur et l'administration.

Bruno Beschizza

Nous ne pouvons pas augmenter les impôts locaux. Et, pour obtenir de nouvelles ressources, il faudra à la ville redynamiser la friche PSA, pour faire venir les investisseurs.

Nous pouvons faire des économies sur des dépenses inutiles, par exemple dans la communication.

Concernant le personnel, nous devons travailler sur des mutualisations de moyens, être plus performants sur les reclassements, mieux gérer.

Tout ce qui sera obtenu sur la réorganisation des services permettra de faire les économies nécessaires.

Jacques Chaussat

Pour améliorer les finances de la ville, il faut en premier lieu rendre la ville attractive pour y faire venir les entreprises et créer des emplois, ce qui avait été amorcé avec la création de la MEE (*Maison de l'Economie et de l'Emploi, rebaptisée MEIFE par la nouvelle municipalité*), dont je suis l'un des fondateurs, mais c'est aujourd'hui une coquille vide...

Face aux diminutions des aides de l'Etat, nous n'aurons pas beaucoup d'alternatives. Il nous faudra peut-être revoir le périmètre des prestations, et envisager le remplacement partiel des agents qui partent à la retraite.